RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Licence
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : anthropologie

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense Recteur de l'Académie, chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II (nomenclature de 1967)
Code NSF : **123**

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Accompagner des personnes lors de circuits touristiques ou de visites de sites afin de leur faire découvrir des lieux (spécificités géographiques, historiques, culturelles, ...), selon les règles de sécurité des biens et des personnes.
- Mettre en place et animer des activités culturelles, techniques ou ludiques selon les besoins du public et la spécificité de la structure (centre socioculturel, centre de vacances, maison de retraite, ...).
- Concevoir des projets d'animation socioculturelle pour le public, les mettre en place et les coordonner afin de favoriser la communication et le développement du lien social, au sein d'un territoire ou d'une structure.
- Recenser les données sur le territoire (spécificités culturelles, centres d'intérêt, ...) et déterminer les axes d'intervention socioculturelle
- Mener des actions d'information, de prévention ou de médiation auprès d'un public généralement en difficulté, selon l'orientation de la structure.
- Organiser ou mettre en place des actions de communication, animer des conférences, des espaces multimédia.
- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger une petite structure.

Compétences ou capacités évaluées
Compétences en matière de connaissances :

- Connaissances spécifiques à l'anthropologie sociale, l'ethnomusicologie et la préhistoire
- acquisition de méthodes d'investigation dans ces trois sous-disciplines de l'anthropologie
- maitrise des techniques de recherche documentaire
- analyse et synthèse des données écrites ou recueillis, à l'écrit ou à l'oral

Compétences transversales :

- Concevoir un programme d'activités culturelles, ludiques ou sociales selon les spécificités du public

- Concevoir une séance d'animation et préparer le matériel et l'espace d'animation
- Guider les participants lors de la réalisation d'une activité ou proposer des adaptations selon leur progression
- Réaliser le bilan d'un projet d'animation ou accompagnement et proposer des axes d'évolution du projet ou de nouveaux projets
- Organiser ou mettre en place des actions de communication sur le fonctionnement de la structure et proposer au public le programme des activités
- Maitriser les outils bureautiques
- Savoir accueillir une personne en difficulté, cerner sa situation et lui communiquer des informations relatives aux droits, aux aides, aux lieux relais, sensibiliser des publics de jeunes, de parents, de migrants sur les thèmes du droit des femmes, de la citoyenneté, du logement, ...
- Savoir faire des recherches documentaires afin d'organiser l'affichage, l'actualisation de la documentation d'un espace d'accueil d'une structure
- Effectuer le suivi administratif, renseigner les supports de suivi d'activité et transmettre les données au service concerné
- Communiquer et échanger des informations sur les évolutions réglementaires, ... au sein de l'équipe ou lors de rencontres interinstitutionnelles
- Recueillir et archiver les informations sur la durée
- Savoir faire les recherches documentaires nécessaires à la conception d'une visite guidée par le repérage des lieux, la préparation des commentaires, sur le territoire national, comme à l'étranger
- Organiser le déroulement d'une prestation et établir les demandes d'autorisations, de réservations, ...
- Savoir présenter oralement les particularités géographiques, historiques et culturelles d'un lieu et adapter les commentaires
- Recenser les données sur le territoire (spécificités culturelles, centres d'intérêt, ...) et déterminer les axes d'intervention socioculturelle
- Coordonner les actions d'un groupe lors d'un projet/chantier à l'étranger ou sur le territoire national
- Définir ou participer à la définition de développement socioculturel et déterminer des actions avec des collectivités, entreprises, ...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités : Le titulaire peut exercer dans une association, agence de voyages ou Office du tourisme, Organisme culturel, du patrimoine, parc naturel, Voyagiste (tour opérateur), Centre de vacances et de loisirs, centre socioculturel, Club du troisième âge ou résidence des personnes âgées, Maison des jeunes, foyer / centre d'hébergement, foyer rural ou Régie de quartier, ainsi qu'en tant que travailleur indépendant.

Types d'emplois accessibles : Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : animateur/animatrice d'activités culturelles, techniques ou ludiques, accompagnateur de voyage, chargé d'études, intervenante d'action sociale, médiateur interculturel.

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :
G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques

K1206 Intervention socioculturelle

K 1205 Information sociale
K2401 Chargé d'études et de recherches en sciences de l'homme

Réglementation d'activités : non

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :
Le diplôme est organisé en 6 semestres valant chacun 30 crédits
Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) Disciplinaires ou Transversales.
Les 6 semestres doivent être validés pour l'obtention de la licence.
Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université
Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé : les UE sont capitalisées sans limite temps
Chaque semestre est composé de 5 ou 6 UE. Voir ADD.
- Modalités de contrôle :
. Continu. Écrit et oral. Sessions de rattrapage. La compensation entre UE est intégrale

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé …. ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Commission pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Commission pédagogique
En contrat de professionnalisation	X		Commission pédagogique
Par candidature libre	X		Commission pédagogique
Par expérience *Date de mise en place :*	X		Jury VAE

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :
Licence LMD
Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme national de Licence publié au JO du 30 avril 2002
Arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011
Références autres :
Pour LMD2 arrêté du 11 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense à délivrer les diplômes nationaux

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques : voir site de l'Observatoire de l'Université

Autres sources d'informations :
www.u-paris10.fr
Portail étudiant du ministère de l'Education nationale : www.etudiant.gouv.fr
Portail ONISEP : www.onisep.fr
https://www.u-paris10.fr/formation/licence-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-ethnologie-364100.kjsp?RH=for_dipg%E9n

Lieu(x) de certification : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :
Université Paris Ouest Nanterre la Défense
200 avenue de la République
92001 Nanterre cedex
UFR des Sciences Sociales et administratives bâtiment D

Historique :
L'enseignement de l'ethnologie a été fondé en 1966 par Eric de Dampierre. Depuis son origine, étroitement associé à la recherche, cet enseignement associe formation fondamentale et érudition régionale. Reconnu comme l'un des meilleurs centres de formation français, il forme non seulement des chercheurs et des enseignants, mais aussi des intervenants auprès des collectivités locales comme des organisations internationales.
Depuis 2005 la licence mention « Ethnologie » se déclinait en plusieurs parcours : ethnologie, préhistoire, ethnomusicologie, histoire-ethnologie. Avec la conception pédagogique nouvelle d'un enseignement conjoint des sociétés du passé et du présent à partir de 2014, il n'y aura plus qu'une mention unique, rebaptisée 'anthropologie'. Le département intitulé 'ethnologie, préhistoire et ethnomusicologie' est devenu 'Département d'anthropologie' en 2012.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification
www.u-paris10.fr